

COMMUNIQUÉ

Besançon le 12 avril 2024

Consultation citoyenne pour l'installation d'abris à vélos sécurisés sur le territoire

Grand Besançon Métropole souhaite développer son offre de stationnement pour les vélos : 41 nouveaux abris sécurisés à vélos vont être installés sur le territoire au cours des quatre prochaines années. Sécuriser le stationnement des vélos a pour objectif d'inciter à la pratique cyclable afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par les mobilités carbonées.

Ces abris seront mis en place principalement sur les lieux d'intermodalité (gares, pôles d'échanges multimodaux, parkings relais P+R, parkings de covoiturage), ainsi que sur les grands sites publics (CHU, sites sportifs). Les communes avec un bassin d'activités et en première couronne de Besançon sont également concernées.

Pour participer et donner son avis sur les lieux d'implantation à privilégier, un questionnaire est en ligne jusqu'au 31 mai 2024 sur le site atelierscitoyens.besancon.fr.

Les résultats de la consultation seront publiés à l'automne 2024 et une information sera alors donnée sur les premiers lieux d'implantation retenus pour ces futurs abris à vélos sécurisés.



Abri 8 places



Abri 40 places

Accès au questionnaire :

<https://atelierscitoyens.besancon.fr/project/abris-velo/presentation/presentation-de-la-consultation>

